

Brochure explicative

COMPLÉMENT D'INFORMATION

La Municipalité tient à apporter un complément à une information, présentée à la page 9 de la brochure explicative, qui pourrait prêter à confusion :

Le premier paragraphe du chapitre « Qu'est-il prévu à la Valleyre ? » annonce un projet de dix bâtiments dans le secteur Valleyre, correspondant au nombre de *projets* actuellement soumis à la Commune pour mise à l'enquête. Toutefois, le plan de quartier inclut un total de quatorze *parcelles* constructibles identifiables sur le plan de situation en page 8. Ainsi, comme le relève justement le comité d'initiative (page 12), le secteur Valleyre pourrait à terme compter quatorze bâtiments. Ces deux affirmations, bien que différentes, n'altèrent en rien le nombre d'habitants du quartier annoncé dans la brochure.

Pour de plus amples informations au sujet de la votation communale du 22 septembre 2024, retrouvez divers documents sur la page : lemontsurlausanne.ch/referendum

Le Mont-sur-Lausanne, le 23 août 2024

